



Chambre de Métiers  
et de l'Artisanat

Landes

CFA des Métiers  
de l'Artisanat

## MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

# FOURNITURES DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET D'HYGIENE

### I – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME ACHETEUR :

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DES LANDES,  
pour son Centre de Formations d'apprentis, désigné ci-après :

CFA DES METIERS DE L'ARTISANAT  
BP 10165  
170, chemin Gustave Eiffel  
40003 MONT DE MARSAN CEDEX

### II - PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHE :

Le Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes, M. Philippe RETOURS

### III - NATURE DES PRESTATIONS :

Travaux       Fournitures       Services

### IV - OBJET DE LA CONSULTATION :

Le présent appel à la concurrence concerne les fournitures de produits d'hygiène et d'entretien

### V – CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES :

#### a) Décomposition du marché

Le marché comprend 4 lots :

- Lot n° 1 : entretien des locaux et des matériels
- Lot n° 2 : papier hygiénique, essuie-mains, savon en cartouche (CMA+CFA)
- Lot n° 3 : papier hygiénique, essuie-mains, savon en cartouche (CFA)
- Lot n° 4 : divers

dont le détail des produits faisant l'objet du présent marché figure dans l'annexe ci-jointe.  
Les fournisseurs devront utiliser les documents joints pour répondre au marché.

**b) Durée du marché :**

**Du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 au 31 Décembre 2018**

**c) Modalités et déroulement du marché :**

Il s'agit d'un marché à bons de commande à prix bloqués émis par le CFA des Métiers de l'Artisanat, au fur et à mesure de ses besoins ; aucun minima de commande ne sera demandé par le candidat retenu.

Ce marché portera sur la fourniture pendant la période indiquée, des produits figurant dans la liste jointe

Les candidats devront proposer une remise sur les produits hors marchés figurant dans leur catalogue.

Les produits livrés devront satisfaire à toutes les normes françaises et européennes en vigueur au moment de la livraison, Le fournisseur s'engage à donner un bon de livraison précisant la date, l'heure de la livraison, les quantités livrées, les prix unitaires.

Des échantillons pourront être demandés et ne seront pas facturés.

Les prestations du marché ne pourront pas faire l'objet d'une sous-traitance

Les fournisseurs retenus devront pouvoir livrer du lundi au vendredi entre 8h00 et 12h00.

Les livraisons respecteront scrupuleusement toutes les indications portées sur le bon de commande (produits, quantités, conditionnement, date de livraison souhaitée...).

Le CFA des Métiers de l'Artisanat pourra s'approvisionner auprès d'un fournisseur de son choix en cas de défaut d'approvisionnement ou d'indisponibilité de la part des titulaires du marché.

Les quantités exprimées pourront varier dans la limite de 20%.

Les factures s'entendent franco de port et d'emballage exprimées en HT et TTC.

Les paiements se feront par mandat administratif dans un délai de 30 jours fin de mois, par virement bancaire.

**VI - DELAI DE REMISE DES OFFRES :**

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/11/2017

**Date limite de réception des offres : 08/12/2017 à 12h00**

**VI - I) Documents à produire:**

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes, datées et signées par lui :

Pièces de candidature :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article 44 du Code des marchés publics :

- ♣ la lettre de candidature ou formulaire DC1
- ♣ Les déclarations du candidat ou formulaire DC2
- ♣ Les certificats ou attestations prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations sociales et fiscales ou formulaire NOTI 2.

Pièces de l'offre :

Un projet de marché comprenant :

- ▲ le présent règlement de consultation, daté et signé
- ▲ le bordereau des prix unitaires.

Le dossier sera transmis au moyen d'un pli contenant les pièces de candidature et de l'offre.

VI - 2) Contenu de la proposition

Proposition répondant au cahier des charges de la prestation décrite.

**VII - CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :**

L'attribution du marché aux offres économiquement les plus avantageuses se fera dans l'ordre des critères suivants :

- 1 – Les prix : 40%
- 2 – La qualité des produits : 60%

**VIII - ADRESSE DE REMISE DES OFFRES :**

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :  
FOURNITURES DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET HYGIENE  
NE PAS OUVRIR

Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste, par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées à l'adresse suivante :

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DES LANDES

Marché public : *précisez l'objet du Marché*

BP 199

40004 MONT DE MARSAN CEDEX

**Renseignements administratifs et techniques :**

Chantal LLERA DARROUY / Intendante / 05 58 05 81 86 / [c.darrouy@cma-40.fr](mailto:c.darrouy@cma-40.fr)

Fait à Mont de Marsan, le

Le responsable légal de l'entreprise

Le Président,

NOM.....

PRENOM.....

Philippe RETOURS

CACHET DE L'ENTREPRISE